

Pour Conclure



*Le maloya est bien plus qu'une musique : il est une mémoire vivante de La Réunion. Héritier des cultures africaines et malgaches, il transmet l'histoire, les croyances et le souvenir des ancêtres. Par le chant responsorial, les percussions, la danse et des instruments comme le bobe, il fait vivre une parole créole, populaire et poétique. Longtemps lié aux cérémonies familiales et spirituelles, il est aussi devenu une musique de revendication et d'affirmation culturelle. Aujourd'hui, le maloya reste ainsi un lien puissant entre les générations, l'histoire et l'identité réunionnaise, mais il est aussi une **musique vivante, en constante évolution**. De nombreux artistes le font sortir de son cadre traditionnel en le mêlant au **jazz, au rock, à la pop, au reggae ou aux musiques électroniques**. Sans perdre ses rythmes, sa langue et sa mémoire, le maloya dialogue ainsi avec d'autres cultures musicales. Cette capacité à se transformer et à se réinventer contribue pleinement à sa vitalité et à sa modernité.*

Labelle - Maya Kamaty - Christine Salem - Trans Kabar - Zanmari Baré



*Le maloya est classé au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'**UNE SCO** depuis le 1er octobre 2009, grâce à un dossier présenté par la Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise avec l'aide du **PRMA** (Pôle régional des musiques actuelles) et le soutien de nombreux artistes. La Région Réunion avait en effet proposé l'inscription du Maloya au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.*